

# Introduction et sommaire.

## > Introduction

Bonjour ! Et bienvenue !  
Vous tenez entre les mains le rapport d'activités de Samarcande pour 2018. Nous vous proposons dans la première partie de faire connaissance avec notre service. Dans la deuxième partie, nous prenons le temps d'analyser quelques projets notables de 2018. Ensuite, dans la troisième partie, vous pourrez jeter un œil à toutes les actions menées, de manière exhaustive, ainsi qu'à nos questionnements et enthousiasmes concernant Samacande, le travail social et la vie des jeunes. Pour conclure, on regardera quelques perspectives pour 2019. ■



## > Sommaire

I - L'ASBL Samarcande  
Valeurs, missions, équipe et conseil d'administration.

II - 2018 : 3 gros sujets  
L'essor des Bulles, une pédagogie de l'exfiltration  
Le Parcours Solidarité, là où tout est dans tout  
Regard sur les situations des jeunes

III - 2018 : tous nos projets  
Tous nos projets, cartographiés  
Evolution du projet éducatif  
Questionnements et enthousiasmes

Conclusion : perspectives pour l'année 2019 ■



# L'ASBL Samarcande.

## > Notre mission

L'ASBL Samarcande existe depuis 1987. Son action sociale et socioculturelle aide les adolescents à dépasser les petits et grands problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien, afin que leur potentiel puisse se réaliser là où ils le souhaitent. L'association s'inscrit dès les années 90 dans la mouvance de « l'Aide en Milieu Ouvert », et offre donc aux enfants, aux jeunes, à leur famille, une aide volontaire, non contraignante, qui n'obéit à aucun mandat extérieur. En 1999 elle est reconnue officiellement comme AMO par la Communauté française. Aujourd'hui, Samarcande reste un service d'Action en Milieu Ouvert et a à ce titre pour mission la réalisation d'actions de prévention sociale et éducative, au bénéfice des jeunes d'Etterbeek, dans leur milieu de vie et dans leur rapport avec leur environnement social<sup>1</sup>. Le travail de Samarcande s'inscrit donc dans une démarche de prévention éducative et sociale.

Par prévention, nous entendons l'inter-

vention aidante auprès des jeunes qui, dans leur trajectoire vers l'âge adulte, rencontrent des situations qui freinent ou bloquent leur développement. A l'opposé de l'approche sécuritaire qui considère avant toute chose le danger que les jeunes représentent, nous souhaitons qu'ils puissent avoir le champ libre pour expérimenter, faire des erreurs, s'exprimer, découvrir leur environnement et les opportunités qu'il recèle pour une vie autonome, autodéterminée, fondée sur des choix conscients.

Via la prévention éducative, Samarcande prend ce rôle : valoriser les compétences des jeunes, leurs succès, mettre leurs doutes en perspective et les soutenir dans leurs difficultés. Nous travaillons donc auprès des jeunes quand des questions se posent par rapport à l'école, à la famille, au quartier, à soi-même etc. Nous les accompagnons dans leurs recherches de solutions, qui sont à trouver dans leur environnement propre, dans l'environnement institutionnel que nous leur rendons accessibles, ou encore dans les projets que nous animons.

<sup>1</sup> Tel que défini dans le décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, publié au moniteur belge le 3 avril 2018.

La prévention sociale est l'autre face de la même question. Lorsque les situations individuelles des jeunes deviennent une situation collective voire une situation générale de la jeunesse, alors c'est au niveau de l'environnement institutionnel que les choses sont bloquées. Nous menons des actions envers ces institutions pour qu'elles s'adaptent aux droits et intérêts de la jeunesse, afin que la société dans son ensemble leur soit accueillante. ■

### > Nos activités

Pour répondre à cette double mission, Samarcande organise 3 types d'activités.

L'accompagnement individuel des jeunes est une des entrées principales dans le service. Cet accompagnement leur permet de mettre au travail les éléments de leur vie qu'ils ont eux-mêmes identifiés comme problématiques. Ils cherchent donc, en entrant en relation avec Samarcande, à trouver des réponses et des solutions à leurs questions et problèmes. Les travailleurs animent des permanences, au siège du service ou ailleurs, afin que les jeunes qui en ressentent le besoin puissent s'adresser à eux librement, gratuitement, de manière immédiate et confidentielle. Le rôle des travailleurs est

alors d'écouter les jeunes, de les aider à concevoir et formuler clairement leurs soucis et leurs désirs, puis de les orienter vers les services appropriés et/ou de les suivre à plus ou moins long terme en utilisant tous les outils à leur disposition, pour les aider dans leurs démarches et recherches.

Les projets socioculturels animés par Samarcande sont individuels et collectifs. Il s'agit de proposer aux jeunes des espaces de construction de soi et des espaces d'expression. Ces projets sont divers : club de plongée, émissions radio individuelles et collectives, projets de solidarité, de découverte professionnelle et culturelle. Tous ces projets permettent à des jeunes d'entrer en relation avec le service, et ceux qui bénéficient d'un accompagnement individuel y participent aussi s'ils le désirent. Dans ces projets socioculturels réside l'identité de l'association qui cherche à ce que les jeunes prennent conscience de leurs compétences et les valorisent auprès des adultes et de la société en général. Les projets communautaires donnent une dimension sociale et politique aux problématiques des jeunes. A Samarcande, la diffusion des propos des jeunes, enregistrés dans nos deux studios, passe par de multiples canaux (radio, évènements, sites webs...) et permet aux auditeurs de mieux se déjouer

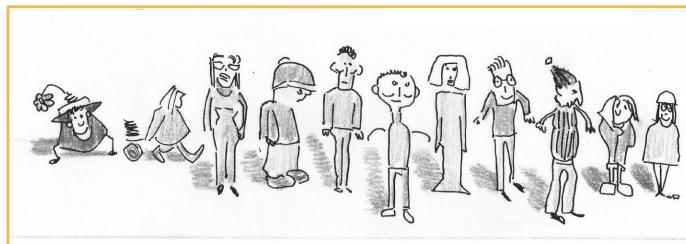
des stéréotypes concernant la jeunesse bruxelloise. La défense des droits des enfants et des jeunes, est une priorité pour les services d'Action en Milieu Ouvert et pour Samarcande. A tous les échelons de l'action publique et collective nous agissons pour que les institutions qui déterminent les trajectoires des jeunes travaillent dans le sens de leurs intérêts et de la satisfaction de leurs besoins. Revenus, enseignement, relation éducative dans la famille, et hors de la famille, politiques jeunesse, image des jeunes et place dans les médias, Samarcande investit les sujets de travail selon les enjeux contemporains perçus par les jeunes et par le service. ■

### > L'équipe de Samarcande

Entre 10 et 12 travailleurs ont été occupés à Samarcande en 2018, pour un équivalent de 10,5 temps pleins en moyenne. Plusieurs départs et arrivées ont été fêtés.

Omar Ouldadda, Justine Masseur et Marie-Noëlle Bailleul ont quitté l'association dans l'année. Yasmina Chakir, Imane Mezoudji et Soufiane Kasmi l'ont rejoint. A la fin de l'année l'équipe est donc composée de 11 personnes, répartis dans différentes fonctions.

Perrine Raskin (depuis 2015), Christian Ndolimana (depuis 2017), Soufiane



Kasmi et Yasmina Chakir sont chargés d'accompagnement individuel. Ils accueillent les jeunes et leurs familles partout où Samarcande travaille : au siège rue de Theux, au Chass'Info, dans les écoles et associations partenaires. Ils leur proposent un accompagnement multi-formes qui va de la réalisation de démarches administratives sur ordinateur à la participation grandeur nature à des projets de découverte d'eux-mêmes et de leur environnement.

Salvatore Monelli (détaché par l'ASBL Atout Projet depuis 2017) et Imane Mezoudji sont chargés d'accompagnement collectif. Ils proposent aux jeunes qui fréquentent ou non le service, de se découvrir dans des univers nouveaux et de travailler au sein de groupes de pairs leurs problématiques individuelles ou communes. Ils organisent des ateliers et des activités collectives régulières ou ponctuelles, dans des environnements géographiques et culturels a priori peu accessibles aux jeunes bruxellois.

Céline Janssens (depuis 2016), Christian Falone (depuis 2007) et Emilien Hommé (depuis 2010) sont chargés de projets communautaires. En questionnant les réalités contemporaines des jeunes bruxellois, ils proposent et mettent en mouvement des dynamiques positives de transformation sociale, dans l'intérêt des jeunes. Ces dynamiques sont portées par Samarcande, en réseau avec le tissu associatif et institutionnel, ou avec les jeunes eux-mêmes.

Kathleen Bodart (depuis 2015) est chargée du bien-être administratif de l'association. Elle assure les tâches liées à la comptabilité et à la gestion administrative du personnel.

Josselin Jamet (depuis 2016) est responsable de la direction du service. Il assure la continuité et le déve-



loppement pédagogiques et financiers du service, et le représente à l'extérieur dans les instances où se discutent les enjeux liés à la jeunesse et au secteur de l'Aide à la jeunesse. Il constitue l'équipe de terrain en embauchant les travailleurs et exécute les décisions prises par le Conseil d'administration de l'association. ■

### > Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnaire qui définit les orientations que l'association va prendre. En 2018, le CA a accueilli Jérémie Walrandt parmi les siens. Outre Jérémie Walrandt, Séverine Acerbis, Daniel Detemmerman, Vincent Roelandt, Carla Nagels, Sarah Van Praet, Jean-Baptiste Vallet en sont membres, et Simon Niset le préside. Outre le suivi des indicateurs de bonne santé du service (aux niveaux humains, pédagogiques et financiers) et le guidage général de l'association, le CA a proposé en juin 2018 à l'Assemblée générale, qui les a validés, des statuts rafraichis et adaptés aux évolutions légales. Il a par ailleurs accompagné le directeur et l'équipe dans la réflexion sur la mise à jour du projet pédagogique du service, à continuer en 2019. ■



# “2018: trois projets mis en avant”

## > L'essor des Bulles, pédagogie de l'exfiltration

### - La naissance de l'idée de Bulle

D'une part l'idée de Bulle tire sa source dans le projet «une bulle pour un déclic» financé par le FSE depuis 2015. Le projet tel qu'il a été écrit voulait permettre à des élèves en voie de décrochage scolaire de vivre en dehors de l'école, des expériences fortes de nature à leur permettre de redonner sens à leur parcours. On entend par expérience forte, des rencontres riches, des expériences qui bousculent, qui permettent d'ouvrir le champ des possibles. Liées à un suivi individuel souple et qui prend

son temps, l'idée de ces expériences est de provoquer un moment de respiration et de découverte qui agirait comme un déclic.

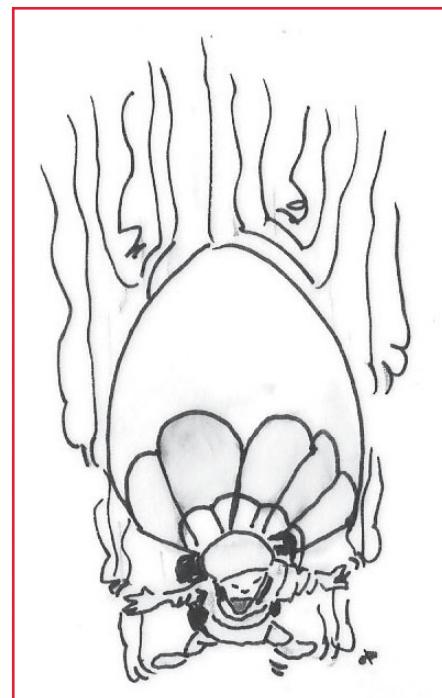
Le public que Samarcande souhaitait toucher: les jeunes en perte de sens avec l'école, avec les apprentissages, pour qui la simple orientation ne suffisait plus. Le subside du FSE visait les jeunes à partir de 15 ans qui étaient en décrochage officiellement (qu'il appelle les NEET, acronyme en anglais pour parler des jeunes qui ne sont pas à l'école, qui ne sont pas en formation, qui ne sont pas employés ou "au travail").

D'autre part, dans le suivi individuel avec les jeunes et leur famille à Samarcande, il y a l'envie depuis plusieurs années de travailler via cette nouvelle approche des Bulles afin de faciliter la relation entre les parents et leurs enfants. En effet, le suivi individuel à Samarcande fonctionne d'avantage dans l'informel c'est-à-dire autour de discussion lors d'activités ou en partageant un sandwich... L'équipe s'est rendu compte que ce type d'entretien informel permettait de créer un lien de confiance plus facilement que l'entretien « formel » dans un bureau face à face.

En marchant, en se déplaçant en camionnette, en roulant à vélo..., en étant en mouvement et hors du contexte d'aide habituel, certains sujets concrets

sont plus facilement abordés par les jeunes. Dans un cadre informel, la parole du jeune semble plus « libre ». Cela permet au jeune de se percevoir autrement et positivement ainsi qu'à l'éducateur de le valoriser dans des actions/environnements nouveaux. Inversement, le jeune peut découvrir l'éducateur sous un nouvel angle.

L'impulsion du projet FSE et cette idée d'entretien informel a permis des discussions communes et donc la mise en place générale au sein de Samarcande de ces parenthèses appelée « Bulle ».



## - Qu'est-ce qu'une Bulle ?

Une Bulle peut permettre aux jeunes : d'explorer leurs rêves, de dépasser leurs limites, leurs peurs, de découvrir de nouvelles activités/paysages/régions...

On propose les Bulles à un jeune au cas par cas. Le travailleur ressent que ça peut être utile à un moment précis du parcours du jeune. Et le jeune sait que nous avons cette tendance à sortir de nos locaux. Une Bulle peut alors être proposée notamment lorsque l'accompagnement ne permet plus au jeune d'avancer, pour maintenir un lien qui reste fragile ou qui se fragilise. Les Bulles sont donc aussi pour le travailleur une opportunité de travailler la relation de confiance.

Le travailleur et le jeune programment ensemble une Bulle intéressante à réaliser. Il ne s'agit pas d'une activité occupationnelle. Le plus souvent, c'est à l'éducateur de proposer des Bulles au jeune accompagné.

Pour le moment, les Bulles ont été sportives (VTT, Badminton, randonnée), culturelles avec les Articles 27, ou plus

en lien avec les rêves, les champs des possibles (visites en France, mer du nord). On a touché de près la réalisation d'un baptême d'avion !

Par exemple, avec un jeune en accompagnement depuis 3 ans à Samarcande, avec qui les relations étaient difficiles, nous sommes partis faire du VTT en dehors de Bruxelles. Cette Bulle a agi comme une coupure et nous avons pu renforcer notre lien de confiance avec lui, en l'accompagnant dans un de ses désirs : faire du VTT en Wallonie.

Un autre exemple : une jeune de 18 ans depuis plus ou moins 6 ans en accompagnement à Samarcande, ne voyait plus sa situation que négativement, avait des idées noires... Quand on lui parlait de ses rêves, elle nous disait qu'ils étaient impossibles à réaliser... Elle souhaitait retrouver une de ses amies qui n'habitait plus à Bruxelles mais dont elle était très proche. Nous l'avons accompagnée en France afin qu'elle puisse maintenir le lien avec son amie et lui montrer comment elle pouvait se donner les chances d'y arriver et que ce qui lui semblait impossible pouvait se réaliser.

Dans ces exemples comme dans d'autres, les demandes des jeunes sont le plus souvent urgentes. Nous avons décidé de ne pas toujours répondre avec la même urgence que celle ressentie par les jeunes. Les Bulles sont donc

aussi une manière pour nous de prendre un peu de temps et de recul pour justement apaiser les sentiments des jeunes.



#### - Les Bulles dans le collectif: ActionD

«ActionD» est une application de l'idée de Bulle dans le collectif, et amène des groupes à se rencontrer dans des contextes moins connus : aide aux migrants, aide à la ferme. L'accompagnement individuel se poursuit dans l'accompagnement collectif. Participer à Action D veut dire accepter un défi partagé par le groupe, qui veut être l'endroit où le jeune peut s'ouvrir aux autres, travailler avec les autres, rigoler avec les autres et y développer un sentiment de sécurité. ■

## > Le Parcours Solidarité

Le Parcours Solidarité a traditionnellement lieu tous les ans sur la commune d'Etterbeek. Celui-ci s'inscrit dans le cadre plus général du Mois de la Solidarité. Cet événement mensuel, porté par les services de Solidarité internationale et de la cohésion sociale de la commune s'organise autour de la date du 17 octobre : Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté. Une thématique est choisie pour ces deux événements. Le parcours Solidarité a la spécificité d'être porté par les acteurs associatifs et de se concentrer sur trois jours.

Pour les années 2017 et 2018, nous avons décidé de revoir la formule en travaillant sur une même thématique pendant deux ans : « la justice migratoire pour une commune hospitalière » (inspi-

rée par la campagne du CNCD « commune hospitalière »). L'idée étant de rendre le Parcours plus participatif et de laisser le temps aux acteurs de travailler cette thématique avec leurs publics.

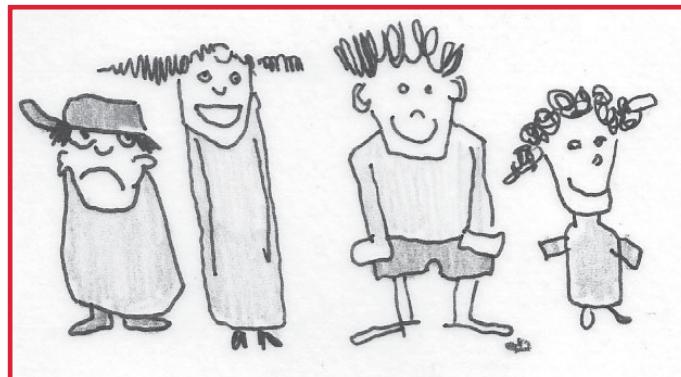
Nous avons réalisé des ateliers médiatiques sur la thématique de la justice migratoire avec deux classes de 4e Techniques Sociales de l'Institut Enfant Jésus à Etterbeek, grâce à une collaboration entre Samarcande, le service de cohésion sociale de la commune et l'association Action Média Jeunes (AMJ). La philosophie d'AMJ est de susciter chez les jeunes une approche critique et réflexive des médias.

Concrètement chaque classe s'est constituée en deux groupes en fonction de ses affinités médiatiques. Le groupe radio fut porté par Samarcande et les ateliers vidéo par Action Média Jeunes. Dans le cadre des ateliers AMJ, l'idée a été d'interroger le sens de l'expression

justice migratoire et de porter un regard sur les différentes formes audiovisuelles existantes. Ensuite, les élèves ont relevé plusieurs clichés accolés à la migration. « Les migrants volent notre travail... Les migrants sont des parasites... Les migrants traitent mal leurs femmes... ». Par l'humour, ils ont démontré l'absurde de ces stéréotypes en réalisant une émission et trois fictions vidéo. Les élèves ont pris les commandes de la réalisation. Cameraman, assistant.e caméra, preneur.euse de son, réalisateur.trice..., ils ont tourné leur production, assistés des animateurs.trices. L'objectif final, outre la réalisation, a été de faire comprendre aux jeunes comment une vidéo est réalisée, afin de les rendre plus critiques sur la consommation d'images et de vidéos.

Conjointement et avec l'autre groupe, Samarcande a organisé des ateliers radiophoniques sur la même thématique. Le projet s'est conçu en quatre étapes et s'est déroulé de décembre 2017 au mois d'avril 2018. Premièrement, nous avons réalisé une première émission collective sur la thématique de la justice migratoire. Nous avons questionné les jeunes sur ce que leur évoquait cette thématique et quelles étaient leurs réactions à « chaud ». L'idée étant de faire ressortir aux jeunes toutes leurs idées, interrogations, préjugés et ressentis autour

de la thématique de manière « brute », spontanée. Ensuite, une période de rencontre avec des témoins, professionnels de la thématique a été organisée par les professeurs de L'IEJ. Les élèves ont pu rencontrer un intervenant d'Amnesty International et discuter des migrations à travers du monde. Durant le mois de février, nous avons réalisé des ateliers basés sur la méthodologie de l'intelligence citoyenne : partant du constat de la coexistence du juste et de l'injuste dans la vie sociale, de la position personnelle de l'élève (je) et de la position du groupe (nous), les participants ont été amenés à traduire de manière concrète ou symbolique ce qu'ils pourraient changer dans leur environnement et à leur échelle. Cette étape s'est formalisée sous les formes d'une réalisation photographique, vidéographique et d'une lettre envoyée au gouvernement de M. Michel. Enfin, une dernière émission radiophonique a été réalisée avec chaque groupe et a permis de reprendre tout le processus effectué avec eux. Cette réalisation visait à revenir et argumenter leur position sur la thématique choisie. ■



### - L'Expo Sonore au Parcours Solidarité

Le Parcours Solidarité, c'est la grande sortie de l'Expo Sonore de Samarc'ondes en 2018. Elle a mis en valeur le travail

des élèves qui ont enregistré des émissions et en ont prolongé les échos. Pour ne pas faire les choses à moitié, on a ajouté une touche d'itinérance : présence de l'Expo et de tables d'écoute sur 3 lieux différents, le temps du Parcours : vendredi à la maison de quartier Chambéry, samedi au Centre Culture Maalbeek et dimanche au Senghor. On regrette que les concepteurs de l'Expo n'aient pas entendu la consigne « il faut que ce soit transportable ». On est tous et toutes passés chez l'osthéo après... ■

## > Chiffres 2018

- Cf les deux documents Excel avec chiffres et commentaires liés, aux pages suivantes.

- La fréquentation au premier semestre de l'année 2018 a été particulièrement soutenue. Au printemps la situation a touché un point critique où l'équipe ne pouvait plus faire face aux demandes provenant des différentes permanences animées. L'animation des dites permanences, les entretiens individuels, le travail de recherches lié et la mise en œuvre des nouvelles méthodes d'accompagnement que sont la Banque de compétences et les Bulles n'étaient plus possible simultanément. La quantité de demandes était trop élevée.

Début 2018, Samarcande animait 6 permanences. Quotidiennement à Samarcande et au Chass'Info, hebdomadairement à l'Espace Senghor, à la MJ La Clef, à l'Institut Saint Joseph et à l'Institut Saint Stanislas. Lors du séminaire de juin, une volonté de diminuer le nombre de projets et de permanences s'est exprimée. En septembre nous avons repris un rythme plus raisonnable, avec les permanences quotidiennes à Samarcande et au Chass'Info. La permanence au Senghor s'est arrêtée et a donné lieu à une convention de partenariat pour assurer le maintien des orientations des

jeunes et des familles vers l'AMO. L'expérimentation à la Maison des Jeunes La Clef n'a pas été poursuivie. Les deux permanences dans les écoles ont aussi été arrêtées mais la connexion avec les élèves dans les écoles ne s'est pas interrompue pour autant puisque le projet Une Bulle pour un Déclic continue jusque 2020, seules les modalités des rencontres ont changé. La permanence à Samarcande dure désormais jusque 19h, et Samarcande profite d'un poste Rosetta pour assumer cette extension et d'autres tâches. ■

	2017		2018		Tendance
	401		327		
	absolu	%	absolu	%	
<b>Lieu d'expression de la demande</b>					
					=
Samarcande	113	28	50	15	
Chass'Info	280	70	249	76	
Permanences extérieures	NA	NA	28	9	
<b>Age</b>					
moins de 12 ans	27	7	26	8	
12 - 14 ans	73	18	61	19	
15 - 17 ans	143	36	111	34	=
18 - 21 ans	128	32	105	32	
plus de 21 ans	29	7	24	7	
<b>Genre</b>					
Femmes	169	42	153	47	=
Hommes	229	57	174	53	
<b>Provenance géographique</b>					
Etterbeek (domicile ou école)	242	60	197	60	
Communes avoisinantes	95	24	84	26	=
Autres	63	16	46	14	
<b>Objet de la demande</b>					
					+
Démarches administratives et financières	120	30	145	44	
Travail, emploi	104	26	70	21	
Etudes secondaires et primaires	82	20	51	16	
Activités, loisirs	43	11	47	14	
Etudes supérieures, formation adultes	39	10	27	8	
Ecoute	24	6	16	5	
Vie familiale et relationnelle	10	2	11	3	=
Logement	19	5	8	2	
Etrangers, migrations	5	1	6	2	
Santé, bien-être	4	1	3	1	
Relation éducative	NA	NA	2	1	
Justice, police, FQI	1	0	2	1	
Mobilité internationale	5	1	1	0	

## Commentaire

Le passage dans les locaux de l'AMO s'est raréfié en 2018. L'arrêt de plusieurs permanences à l'extérieur en juin explique peut-être ce recul. De manière générale, les locaux du siège de l'association ne sont plus l'endroit principal de l'arrivée des jeunes et des familles dans le service. Nous les rencontrons davantage en nous rendant dans d'autres lieux fréquentés. Samarcande ne crée pas son propre flux, là où le Chass'Info, en revanche, le crée. Les locaux de Samarcande restent les plus utilisés pour les activités collectives, l'accueil des partenaires, et des personnes en accompagnement individuel.

Un rééquilibrage a lieu entre les demandes provenant d'hommes et de femmes. Est-ce liée à la composition de l'équipe de Samarcande et à la plus grande présence de femmes parmi les chargées d'accompagnement individuel en 2018 ?

La provenance majoritairement locale de notre public se confirme depuis plusieurs années maintenant. Il n'y a pas de rayonnement régional de cette partie de notre activité, ce qui semble normal et souhaitable puisque toute la Région est pourvue de services similaires.

Samarcande développe sa capacité à accompagner les personnes dans l'accès aux droits suite à son analyse du terrain (problèmes accrus d'accès aux droits sociaux) et des politiques publiques mises en œuvre (complexification des conditions et procédures d'accès aux droits sociaux).

Des sujets sur lesquels Samarcande espère être présente ne sont pas ou peu sollicités par les demandeurs.

Total	Dossiers ouverts en 2018		Dossiers actifs en 2018	
	38		80	
	valeur absolue	%	valeur absolue	%
<b>Objet de l'accompagnement individuel</b>				
Etudes primaires et secondaires	22	58	36	45
Ecoute	16	42	33	41
Démarches administratives et financières	15	39	29	36
Activités / loisirs	11	29	28	35
Demandes globales	0	0	18	23
Vie familiale et relationnelle	10	26	17	21
Relation éducative parents / enfants	2	5	12	15
Logement	5	13	10	13
Travail / emploi	6	16	9	11
Etrangers / migration	5	13	8	10
Etudes supérieures / formation adultes	6	16	8	10
Santé / bien-être	2	5	6	8
Justice / police	0	0	1	1
<b>Age</b>				
moins de 12 ans	1	3	14	18
12-14 ans	3	8	14	18
15-17 ans	15	39	21	26
18-21 ans	17	45	29	36
plus de 21 ans	2	5	2	3
<b>Genre</b>				
Femmes	20	53	40	50
Hommes	18	47	40	50
<b>Provenance géographique</b>				
Etterbeek (domicile ou école)	23	61	46	58
Communes avoisinantes	9	24	18	23
Autres	6	16	16	20
<b>Interlocuteur principal</b>				
Le jeune demande lui-même	31	82	58	73
La demande vient des parents	7	18	22	28
Le jeune est un interlocuteur principal	30	79	61	76
Le jeune n'est pas l'interlocuteur principal	8	21	19	24

L'importance de la question scolaire : sa prégnance confirme, expliquée par notre présence accrue depuis trois ans dans les écoles secondaires.

Le besoin de parler : le besoin d'écoute n'est pas exprimé par les personnes comme une demande initiale. Il est exprimé dans un deuxième temps, quand un suivi est déjà en route concernant un autre sujet. Cela donne du crédit à l'idée selon laquelle nous devons faire parler les jeunes et leur donner la possibilité de s'exprimer. Cela valide aussi la posture des travailleurs du service qui rend possible, assez rapidement dans le suivi, un échange plus réflexif, plus existentiel, pas spécialement orienté vers la réalisation de démarches concrètes.

A l'inverse, la recherche d'activités collectives est très largement utilisée pour entrer en contact avec le service, avant d'amener des sujets plus complexes.

Les demandes globales : ce sont des demandes qui concernent une grande quantité de sujets. Il n'y en a pas en 2018, mais certains dossiers ouverts en 2018 deviendront des demandes globales en 2019, le temps que les jeunes amènent les sujets, petit à petit.

Les difficultés relationnelles entre parents et enfants et les questions liées à la vie familiale et relationnelle sont régulièrement le fruit d'un travail des familles qui fréquentent le service. Ces aspects sont, comme le besoin d'écoute, rarement abordés de prime abord. Ils deviennent un sujet de travail au fil du temps.

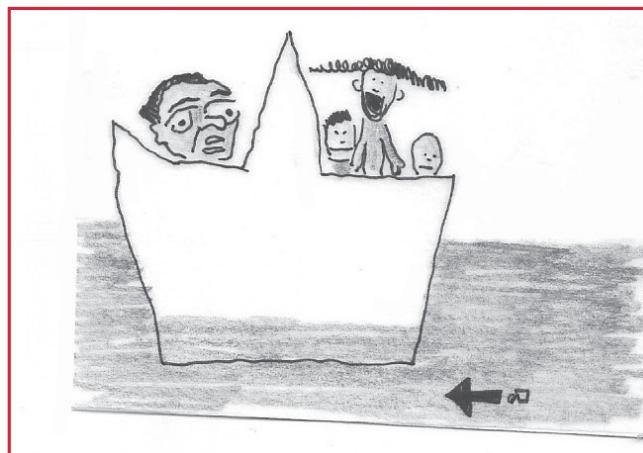
La relativement faible part du sujet de l'emploi et du travail confirme que malgré l'ouverture du Chass'Info nous ne vivons pas vers des accompagnements de type Insertion socio-professionnelle. Ceci est une bonne nouvelle car, malgré le fait que les indicateurs socio-économiques du quartier La Chasse montre que l'insertion socio-professionnelle est un problème objectif de notre public, d'autres acteurs prennent la question à bras le corps et nous ne souhaitons pas développer ce genre d'action. Le relais vers la Mission Locale est, par exemple, bien investi par l'équipe.

Nous sommes étonnés de la part modeste qu'occupent les sujets "Logement" et "Etrangers / migration". Nous savons en effet que le logement est un enjeu très complexe en Région Bruxelles Capitale, et nous savons aussi que malgré les volontés exprimées par les responsables politiques, les migrations internationales et intercontinentales sont toujours vivaces. Pourquoi Samarcande n'est-elle pas (ou plus) concernée par l'accompagnement de ces démarches ? La complexité de la situation et le peu de leviers à activer concernant le logement expliquent peut-être que le sujet est peu investi ici, ces questions sont le fruit d'une orientation vers des structures plus compétentes. Concernant les jeunes en situation de migration, nous en recevons peut-être sans travailler particulièrement sur le sujet de leur migration et de leur arrivée en Belgique. Par ailleurs, Samarcande n'est pas dans une zone stratégique du trajet d'un jeune en migration, et n'a pas mis en oeuvre de projet particulier pour faciliter l'accès de ce public.

Une parité de genre existe aussi à chaque tranche d'âge.

## > Les demandes de bourse (et l'interpellation de Rachid Madrane)

En 2017, Samarcande et beaucoup d'autres AMO avaient été submergées de demandes relatives à l'introduction de demandes d'allocation d'études. Cette démarche administrative avait en effet été très majoritairement digitalisée et la fracture numérique avait montré son évidente actualité. Au Chass'Info le plus souvent, Samarcande avait travaillé avec une centaine de famille pour introduire ces dossiers, pour lesquels 4 démarches distinctes et espacées dans le temps étaient souvent nécessaires, donc 400 rencontres rien que pour les allocations d'études. Le système Chass'info et les équipes de Samarcande et Infor Jeunes Bruxelles avaient été mis à rude épreuve. Mais surtout, l'accès aux droits des jeunes étudiants et des familles avait été rendu largement plus difficile pour plusieurs raisons techniques et liés aux usages que les personnes font de l'informatique. Le Collectif des AMO bruxelloises, dont Samarcande, a donc décidé d'interpeller début 2018 le médiateur de la FWB, le Ministre de l'Enseignement supérieur (M. Marcourt, compétent pour les allocations d'études) et le Ministre de l'Aide à la Jeunesse, Rachid Madrane. L'idée est d'engager la FWB dans son ensemble dans la réponse à donner à



cette volonté des services publics de digitaliser leurs rapports avec les populations. Doit-on laisser l'accès aux documents « papier » pour que les démarches puissent encore se faire sans ordinateur et sans les compétences qui vont avec ? La FWB se sent-elle responsable de produire une politique en faveur de l'accès aux droits via sa participation à l'augmentation généralisée des compétences informatiques, de l'accès au matériel et à l'accompagnement adéquat ? Le Ministre Madrane considère-t-il que le secteur de l'Aide à la jeunesse doit combler ce « trou » laissé par le relatif désengagement du secteur de l'Enseignement ? En 2018, le médiateur a confirmé sa présence à nos côtés sur le sujet de numérisation des démarches envers les services publics. Le cabinet Marcourt a réouvert la possibilité d'intro-

duire des demandes via des formulaires papier. Le Ministre Madrane a proposé au Collectif des AMO une discussion sur le sujet, pour 2019. ■



### > L'accompagnement familial (et le site SP1040.be)

Le centre culturel d'Etterbeek - Espace Senghor, organise une école de devoirs pour les primaires et les secondaires. Cette proposition est très populaire, et un grand nombre de jeunes, mais aussi de familles, la fréquente. Les enfants sont en salle pour travailler et les parents profitent de la présence de travailleurs sociaux pour ouvrir la discussion sur la relation parent - enfant, et la place de l'école dans celle-ci. Depuis 2015 et jusqu'en juin 2018, Samarcande, via la présence chaque jeudi d'une assistante

sociale, a rencontré ces parents. Au fur et à mesure des discussions, beaucoup d'accompagnements se sont mis en place. Nous avons souhaité, en 2017, engager un processus sur la commune pour que les questions posées par ces parents ne restent pas sans réponse. Un travail d'information entre tous les acteurs du soutien à la parentalité, ou de l'accompagnement familial, était nécessaire. Les missions, les méthodes et les styles pédagogiques de la vingtaine d'acteurs présents à Etterbeek ont été compilés en un site web que Samarcande a développé. Le service communal de la



cohésion sociale se chargera désormais de sa mise à jour. Son adresse : [www.sp1040.be](http://www.sp1040.be). Le site est accessible à tous, mais destiné a priori aux travailleurs des structures participantes. Son but est de faciliter les orientations vers d'autres membres du réseau. Pour les familles qui fréquentent Samarcande, cela signifie qu'elles peuvent désormais se concentrer ici sur les relations parents - enfants. ■

### > Les relations entre les jeunes et les CPAS (et la MAG)

Au Chass'Info, nous sommes très régulièrement sollicités pour les questions liées au revenu d'intégration sociale et aux relations avec le CPAS. Il semble qu'un assistant social d'un service de prévention comme Samarcande devienne nécessaire pour aider les jeunes dans leurs relations avec l'assistant social du CPAS de leur commune de résidence.

Parallèlement à cet état de fait, l'équipe de Samarcande s'est questionnée sur les développements possibles du Chass'Info. A la fois en termes de partenariats, et en termes de posture du service auprès des jeunes. Nous avons donc questionné des jeunes qui ont utilisé le Chass'Info ou des services d'aide de manière générale, en utilisant la Méthode d'Analyse

en Groupe (MAG). Pendant 5 samedis du printemps, le groupe a eu l'occasion de réaliser une première émission radio introductive sur la question des rapports entre les institutions d'aide et les personnes qui les sollicitent, puis d'analyser deux récits vécus (un positif et un négatif) qui exemplifiaient cette relation, et enfin de réaliser une deuxième émission de conclusion. L'idée était pour nous de comprendre les attentes des jeunes utilisateurs potentiels du Chass'Info et un rapport a été produit par l'équipe qui explicitait plusieurs orientations éducatives jugées satisfaisantes par le groupe et des recommandations politiques et envers les institutions elles-mêmes. Cette MAG a été l'occasion d'approfondir ce que nous percevions de la relation entre les jeunes et les CPAS, pour mieux nous préparer à accompagner ceux qui subissent la politique d'activation et de responsabilisation à outrance des bénéficiaires du RIS. ■

### > L'écriture du diagnostic social

Tous les trois ans depuis 2014 les AMO doivent produire un diagnostic social. Ce document présente trois sujets de préoccupation de l'équipe quant aux situations vécues par les jeunes et quant à leur environnement. En 2014, Samar-



cande avait abordé les sanctions administratives communales, les inégalités provoquées par les devoirs scolaires à la maison, et la manque d'espaces de valorisation de la parole des 12-20 ans. En 2017, les mouvements internes de l'association ne lui ont pas permis de produire son deuxième diagnostic social, qui était normalement une actualisation des enjeux du premier. En 2018, l'équipe s'est donc penchée sur la réalisation de ce deuxième diagnostic. Beaucoup de thématiques furent abordées : le soutien à la parentalité, les postures éducatives des adultes dans l'école, les relations entre les jeunes et les services d'aide, les comportements illégaux de certaines écoles bruxelloises, l'automutilation, la relation éducative dans l'Aide à la jeu-

nesse, l'augmentation de la proportion de jeunes placés en IPPJ pour des faits de violence sexuelle, l'éternelle question du logement et le manque criant d'activités extrascolaires, pour les plus petits notamment. Les discussions et approfondissements en équipe ont permis de choisir trois phénomènes à développer :  
1- Les relations entretenues par les jeunes en difficulté avec les services en mesure de les aider : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui rate, où les jeunes souhaitent-ils que se placent les services ?  
2- La complexification des demandes reçues en AMO : des demandes globales et multifactorielles qui témoignent d'un risque grandissant de désaffiliation sociale des jeunes en difficultés

3- Place grandissante des parents parmi les demandeurs d'aide à l'AMO: comment ne pas découper les situations en autant de sujets qu'il n'existe de services et de spécialisations? Quelles réponses globales offrir à des situations personnelles complexes de parents, à partir de la situation de leurs enfants?

En 54 pages, ces phénomènes sont analysés et des pistes d'action sont proposées, pour nous à Samarcande, pour les acteurs jeunesse, pour les politiques qui conditionnent les trajectoires des jeunes. Le diagnostic social est accessible à cette adresse<sup>2</sup>. ■

---

<sup>2</sup> [http://www.samarcande.be/spip.php?page=samarcande&id\\_objet=59&objet=article&id\\_menu=999919&id\\_mottitre=&id\\_rubrique=19&on=on](http://www.samarcande.be/spip.php?page=samarcande&id_objet=59&objet=article&id_menu=999919&id_mottitre=&id_rubrique=19&on=on)

## Synthèse 2018.

### > Ebauche de mise à jour du projet pédagogique

La mission et les objectifs des AMO sont définis dans le décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, et dans l'arrêté pour les services d'actions en milieu ouvert. Ce dernier texte prévoit que les AMO écrivent et adaptent régulièrement leur projet éducatif. C'est le document dans lequel les services comme Samarcande définissent les objectifs qu'ils se donnent et ce qu'ils souhaitent faire concrètement. Chaque service a donc son propre projet éducatif. A Samarcande le projet associatif des débuts correspondait au cadre fixé plus tard par l'Aide à la jeunesse, c'est pourquoi le service a été reconnu et agréé comme AMO. Depuis lors, Samarcande a proposé aux jeunes plusieurs outils pédagogiques, comme la plongée ou la radio. Depuis 2015 Samarcande propose aux jeunes de vivre des expériences en dehors de leur quotidien, pour découvrir des autres facettes de leur personnalité et aller se découvrir ailleurs. C'est l'idée de dépasser les postures dans lesquelles le quotidien nous enferme parfois. Ces expériences, que nous avons appelé des "Bulles" et dont on parle dans la deuxième partie de ce rapport d'activités, sont dans la droite ligne du projet de Samarcande tel que son



Conseil d'administration le défend depuis la création de l'Asbl.

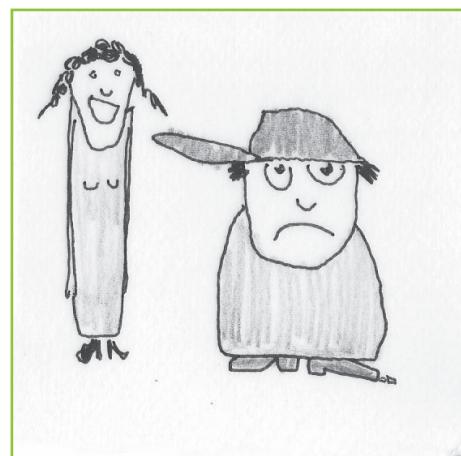
Depuis 2015, le projet Chass'Info est, par ailleurs, venu combler un trou de service pour les jeunes en transition vers l'âge des responsabilités qui, tout juste passés les 18 ans, se retrouvaient parfois confrontés à des situations d'adultes auxquelles les accompagnements qu'ils avaient connus ne leur permettaient plus de faire face puisqu'ils étaient destinés exclusivement aux mineurs. Cet espace d'accueil et d'info pour les jeunes de 14 à 24 ans était nouveau pour Samarcande, et cela fonctionne très bien.

En 2018, trois ans après ces évolutions méthodologiques et pédagogiques, il était temps de penser, en équipe, en Conseil d'administration, à la réfection du projet éducatif! L'enjeu est de taille pour Samarcande car le projet éducatif doit donner pour les années à venir les lignes directrices de l'action de terrain. Il se base sur le projet éducatif précédent, et en constitue une mise à jour.

L'équipe a donc réfléchi en groupes de travail sur les évolutions et les besoins constatés, et le CA s'est lancé dans une discussion sur la stratégie à adopter. Il n'y a pas encore de conclusion à livrer dans ce rapport, mais tout le monde travaille à construire un projet qui respecte le passé, le présent et qui soit exigeant envers l'avenir de Samarcande. Ce qui

est sûr, c'est que Samarcande souhaite se placer là où les jeunes estiment avoir besoin d'aide, tout en proposant des activités de découverte et d'expression qui peuvent impacter les trajectoires individuelles et collectives des jeunes, et de la jeunesse. ■

### > Inflation administrative



Parmi les évolutions que nous percevons, nous pensons que l'« administration » est une dynamique inquiétante pour nous et pour les jeunes avec qui nous travaillons. Ce n'est pas un phénomène très nouveau mais l'importance donnée aux démarches administratives commence à peser trop fort sur les jeunes et sur les services comme le

nôtre. Pour les jeunes, nous continuons de constater la complexification de la charge administrative. La question de l'introduction des demandes d'allocations d'études développée dans la deuxième partie de ce rapport d'activité est un exemple qui a été fameux ces deux dernières années. A Samarcande, il est clair que les travailleurs de terrain sont amenés à passer de plus en plus de temps à réaliser des démarches purement administratives et non réellement éducatives. Ces démarches concernent pour une partie les jeunes que nous accompagnons. Mais elles concernent aussi pour une partie grandissante le service en lui-même. Les obligations qui pèsent sur Samarcande en termes de justification des actions entreprises étant en constante complexification, l'équipe administrative ne peut plus "protéger" les éducateurs, animateurs et assistants sociaux pour qui la justification de l'action devient aussi importante, en termes de charge de travail, que la réalisation de l'action elle-même. Cela pose bien sûr problème car la capacité des travailleurs de mener l'action en est diminuée. De manière plus générale, cela pose la question du rapport que les autorités publiques souhaitent entretenir avec les services qui font concrètement le travail d'intérêt général au quotidien. Est-ce que la suspicion doit régner absolument



pour que le travail soit bien fait ? Est-ce que notre société préfère produire des travailleurs sociaux derrière un clavier plutôt que de véritables intervenants qui investissent la relation éducative auprès des jeunes ? ■

### > Le secret professionnel

Un autre enjeu nous a préoccupés en 2018 : les attaques en bonne et due forme qui cherchent à déstabiliser la pratique du secret professionnel. Le secret professionnel, c'est l'interdiction pour les travailleurs sociaux de révéler les informations qui leur sont transmises par les personnes qu'ils accompagnent. Le secret professionnel est une obligation dont on ne peut pas se délivrer, et qui est inscrite à l'article 458 du code pénal : lever le secret professionnel sans y être

autorisé est passible de prison ! Cet article 458 concerne donc les travailleurs de Samarcande et tous les travailleurs sociaux, mais aussi les avocats, les médecins, les psys etc. A Samarcande, la pratique du secret professionnel a toujours été stricte. On se tait, c'est le principe.

Le secret ne pouvait être rompu, jusqu'en 2017, que devant un juge ou lorsqu'existait un danger grave et imminent pour l'intégrité physique ou mentale d'un mineur ou d'une personne vulnérable. Ce n'était pas une obligation de lever le secret, mais cela était possible pour le travailleur social et donc dans l'intérêt du jeune. Mais depuis l'été 2017, les travailleurs sociaux sont tout simplement autorisés à dire ce qu'ils savent, ce que les jeunes leur ont dit, s'ils sont convoqués à des réunions avec le procureur du roi ou d'autres acteurs qui cherchent à protéger le jeune ou à l'empêcher de commettre certains délits<sup>3</sup>. Mais s'il s'agit de protéger le jeune, celui-ci sera le plus à même de donner les informations qui le concernent et qu'il choisit de communiquer. Et s'il s'agit de protéger la société, alors on peut commencer à suspecter tout le monde et parler des personnes

3 On peut lire au sujet de ces nouvelles réunions (« les concertations de cas ») le livret réalisé en 2018 par le Comité de vigilance en travail social, l'IESSID, le Service droit des jeunes et la Ligue des droits de l'Homme, disponible ici (consulté le 29 janvier 2019) : [http://www.sdj.be/IMG/pdf/dossier458ter\\_final.pdf](http://www.sdj.be/IMG/pdf/dossier458ter_final.pdf)

sans qu'elles ne soient même présentes. Pour nous, comme pour la grande majorité des travailleurs sociaux (ou des personnes soumises au secret professionnel de manière générale), c'est un gros problème. C'est un gros problème car le fait que nous n'ayons pas le droit de parler permet aux jeunes et aux familles de nous confier leurs soucis, sur lesquels ils souhaitent qu'on les aide à travailler. Si les jeunes qui fréquentent Samarcande pensent que nous allons parler avec la police, le procureur du roi, d'autres services etc, comment vont-ils pouvoir continuer à nous faire confiance ?

Ce n'est pas aux travailleurs sociaux de fournir les informations à charge d'un jeune ou de sa famille. A Samarcande, et nous ne sommes pas les seuls, nous avons décidé de prendre une posture claire et de ne pas rompre le secret professionnel comme le prévoit l'article 458ter. Mais nous devons apprendre à mieux connaître les possibilités et les limites du secret professionnel, pour savoir comment réagir si nous sommes convoqués à une réunion comme décrite ci-dessus, ou si la police nous demande des informations, ou même si d'autres services cherchent à connaître des éléments concernant les jeunes ou nous en donnent sans qu'on leur demande (car on ne leur en demande pas, sauf si le jeune est d'accord et nous a lui-même

demandé d'en demander).

Donc en fin d'année, une supervision a commencé avec l'ASBL Synergie, qui est un centre de formation de l'Aide à la jeunesse. Une formatrice va passer une dizaine de matinée avec toute l'équipe pour nous aider à réfléchir à ce qu'on peut faire et pas faire dans ce domaine. Notre but, c'est de maintenir notre exigence avec le secret professionnel, pour que les jeunes puissent continuer à nous faire confiance. ■

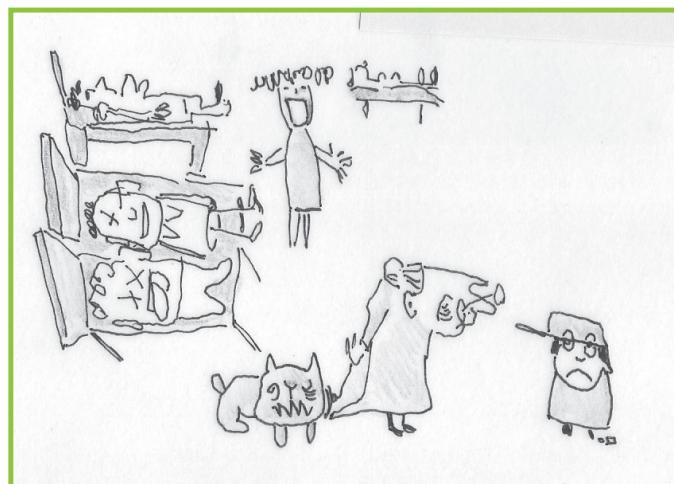
### > Reprise de la Banque de compétences !

La Banque de compétences des jeunes organise des services volontaires et une bourse à projets: des jeunes rendent des services à des personnes âgées (principalement) et sont défrayés en tant que volontaires pour financer un projet personnel. La banque de compétences a vu le jour en 2015/2016. Elle permet de conscientiser les jeunes sur leurs propres compétences et de nourrir leur sentiment d'utilité sociale. En 2018, une quinzaine de jeunes âgés de 15 à 21 ans ont pu proposer leurs services gratuits à des habitants de la commune d'Etterbeek. Il s'agit pour les jeunes de donner un coup de main pour des tâches telles que l'apprentissage des NTIC, les courses et les déménagements. Les jeunes s'investissent égale-



ment dans la rencontre en construisant une relation basée sur de la confiance et de l'authenticité. Les défraiements seront cumulés et conservés jusqu'à ce que le jeune atteigne la somme qu'il s'est fixé. Bien évidemment, avant cela, il y a tout un travail qui est effectué avec lui, afin de construire un projet utile à sa trajectoire, qui fait sens et qui devra être présenté à l'équipe. Dès lors que le projet est établi et accepté, la somme est versée au jeune afin qu'il puisse concrétiser le projet souhaité : voyages, permis de conduire, formations, mobilier pour intérieur, matériel sportif etc.

Pour ce faire, Samarcande propose la Banque de compétences à des partenaires potentiels qui sont pour la plupart des associations sur la commune qui peuvent nous mettre en lien avec les publics visés. Le projet a eu du succès tant avec les jeunes qu'avec les bénéficiaires des services. Après quelques mois d'interruption dus au manque de temps de travail disponible, il redémarre grâce à un nouveau poste Rosetta qui lui est pour une large part consacré. De nouvelles collaborations sont développées en fonction des préférences des jeunes et nous nous nourrissons une perspective de travail plus approfondie sur la caractérisation et la valorisation des compétences des jeunes dans le groupe. ■



# Perspectives 2019.

## > Demande de passage en catégorie 3

Les créations de projets sont allées bon train à Samarcande ces dernières années, et le suivi individuel a pris une plus grande place. Certains projets sont reconnus par un ou plusieurs pouvoirs subsidiants, et c'est pour cela que l'équipe de Samarcande a grandi jusqu'à atteindre 12 personnes en 2018. D'autres projets sont entrés dans notre fonctionnement normal mais n'ont pas ouvert de nouveaux financements. Il n'y a donc pas de temps de travail supplémentaire pour les animer. Samarcande a envoyé sa candidature au ministre de l'Aide à la Jeunesse pour demander un

passage en catégorie 3. Pour le moment Samarcande est en catégorie 2, un passage de catégorie nous permettrait d'avoir de quoi financer un poste supplémentaire! Réponse attendue en 2019... ■



## > Définition de notre action communautaire

Si l'accompagnement individuel, l'accompagnement collectif, les projets socioculturels et les projets d'expression de Samarcande ont largement été réfléchis à Samarcande en 2018, l'action communautaire doit encore passer par un processus critique d'évaluation et de planification. Plusieurs projets communautaires arriveront à leur fin début 2019 et Samarcande souhaite définir sa ligne d'action pour les deux ou trois ans à venir, voire plus. Beaucoup de questions se posent dans nos diagnostics sociaux, dans nos analyses des situations des jeunes. Autant de sujets d'action existent. Parmi eux et de manière non-exhaustive: la psychiatrisation de la délinquance, les difficultés d'accès aux droits sociaux, la politique communale etterbeekoise, les devoirs scolaires, l'image des jeunes dans la société et leur place dans les médias, la liberté sexuelle et le retour du religieux, l'accès au logement des jeunes majeurs etc. Les échelles de travail, du communal au mondial; les méthodes de travail, de la création de réseaux opérationnels de travailleurs sociaux au lobbying pour les droits des jeunes; la temporalité de l'action, du one shot au projet sur plusieurs années; le niveau de participation des jeunes etc., 2019 sera l'heure de l'examen des priorités de l'association pour que les environnements dans lesquels les jeunes évoluent leur soient accueillants! ■

